

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 13

Vereinsnachrichten: Société fédérale de sous-officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (Section de la Société suisse des Officiers).

Dans son assemblée générale du 17 novembre écoulé, la section de Genève a renouvelé ainsi qu'il suit son comité :

Président, major Léopold Favre ; vice-président, major C. Aubert ; trésorier, 1^{er} lieutenant Ch. Piachaud ; secrétaire, 1^{er} lieutenant A. Brun ; secrétaire-adjoint, capitaine L. Cartier ; bibliothécaire, major F. Redard ; bibliothécaire adjoint, capitaine C. Bastard ; Economes, capitaine, L. Viollier ; Dr A. Jeanneret, capitaine.

Société fédérale de Sous-Officiers.

Le rapport du comité central pour l'année 1885-1886 fournit sur l'activité de cette société des renseignements que nos lecteurs liront sans doute avec plaisir.

Le comité central, reconstitué par l'assemblée générale du 22 juillet 1886, à Lucerne, a tenu pendant la dernière période administrative 20 séances, auxquelles ont assisté les membres presque toujours au complet.

Il s'est proposé en premier lieu de faire des efforts pour augmenter le nombre de ses sections ; « aussi, dit-il, n'avons-nous pas travaillé sans succès, vu que nous avons voté la réception de trois sections, savoir : de Zoug, d'Unterwald-le-haut, de Wigger-Surenthal, qui, nous ne doutons pas, feront honneur à notre société.

Nous avons en outre adressé des lettres aux départements militaires des cantons suivants : Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Schwyz, Uri, Grisons, Tessin, Schaffhouse, nous en avons prié les directions de vouloir bien nous indiquer des sous-officiers capables qui pourraient s'intéresser à la fondation d'une société de sous-officiers ; à notre grand regret nous n'avons reçu que l'état nominatif des trois derniers cantons. Jusqu'ici nos démarches n'ont pas été couronnées de succès, toutefois nous ne manquerons point de renouveler nos efforts en nous flattant de réussir avec le temps.

A l'occasion de la cinquième fête séculaire de la bataille de Sempach la question de la « Winkelried-Stiftung » (fondation de Winkelried), si souvent agitée au sein de notre société, a été tranchée d'une manière noble et généreuse. Sur la demande d'un comité d'initiative zurichois une conférence de délégués de toutes les sociétés et corporations suisses a siégé à Lucerne le 28 février 1886. Objet de discussion : *Fondation Winkelried*.

Notre comité y a envoyé ses représentants.

Les décisions de cette assemblée, composée de plus de cent représentants, tous pénétrés de sentiments purement patriotiques, vous

sont suffisamment connues, c'est pourquoi il est inutile de revenir là-dessus.

L'écho de notre devise « Un pour tous et tous pour un » retentit puissamment dans tout le pays ; voilà qu'après nombre d'années les paroles de Winkelried : « Prenez soin de ma femme et de mes enfants » commencent à se réaliser.

Toutefois ce n'est pas à dire pour cela qu'en vertu des collectes nationales on soit déjà à même de pourvoir à tous les besoins, mais c'en est une base solide ; l'arbre a pris racine et sans aucun doute il croîtra et poussera des fleurs et portera des fruits pour le salut de notre chère patrie.

A l'appel adressé à toutes les sections pour assister à la fête ci-dessus mentionnée il a été répondu avec empressement de la part de quinze sections, au nombre de 164 sous-officiers, et le souvenir de ce jour-là ne s'effacera jamais de leur mémoire.

Diverses sections nous ont adressé des lettres d'excuse : « S'il nous est impossible de prendre part, nos cœurs y sont tous. »

Les dons recueillis dans quelques sections pour l'exécution d'un monument commémoratif nous sont parvenus et nous les avons remis au caissier du comité ad hoc. Chers amis, recevez-en nos sincères remerciements !

A l'occasion de l'assemblée générale à Fribourg on a soumis à notre examen la question suivante :

« Ne serait-il pas à propos de ne pas faire coïncider l'époque de nos fêtes avec celle des tirs fédéraux ? »

Nous l'avons prise en considération et notre circulaire du 29 juillet vous a exposé les motifs qui s'y opposent.

Jusqu'à l'heure qu'il est il ne s'est point fait entendre une opinion contraire et nos amis de Genève, malgré le tir fédéral de 1887, ceux de Lausanne, de Fribourg, de Chaux-de-Fonds — cette dernière section vient de former un fonds, appelé fonds pour Lucerne — nous ont assuré revenir en nombre aux rives charmantes du lac des Quatre-Cantons pour la fête centrale de l'année 1887.

Les sections qui n'ont envoyé ni rapport ni réponse à nos circulaires ou à d'autres correspondances sont au nombre de sept et nous ne pouvons nous empêcher de leur faire des reproches, vu qu'une telle négligence entrave considérablement les affaires du comité central et c'est là la raison principale pour laquelle l'envoi de ce rapport a été retardé aussi longtemps, ce dont nos amis voudront bien nous excuser.

Du reste nous avons fait parvenir aux dites sections une sommation spéciale pour qu'elles nous remettent leurs rapports ainsi que leurs cotisations et nous nous permettons de leur rappeler les paragraphes de nos statuts et les égards dus au comité central ; autre-

ment on pourrait, à notre grand déplaisir, se trouver finalement dans la nécessité d'exécuter les statuts à la lettre.

De plus nous vous faisons observer que certaines sections ne prennent guère à cœur de remplir consciencieusement les feuilles de questions et de réponses, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de nous faire une idée juste de leur activité.

D'un autre côté nous n'ignorons point qu'avec la meilleure volonté des directions les rapports de certaines sections ne peuvent être tels que nous les désirerions, vu la grande distance des membres et le fait que beaucoup d'entre eux sont en même temps membres d'autres sociétés militaires.

En général nous n'avons qu'à nous louer de l'empressement des sections de rester en relations régulières avec le comité central et de l'intérêt qu'elles prennent à ses circulaires, correspondances et à la marche générale des affaires.

Des questions d'une nature générale n'ont point été traitées cette année; la section de Lausanne, cependant, insiste pour qu'on remette sur le tapis le projet d'un nouveau règlement d'escrime qu'on avait abandonné faute d'intérêt.

Loin de vouloir nous y opposer nous reviendrons sur cette motion, car il faut de nécessité, ce nous semble, qu'à nos fêtes centrales il y ait un système ou règlement uniforme pour cette branche.

Le comité central démissionnaire de Fribourg nous a envoyé 241 fr. 72 c. dont nous avons accusé réception.

Espérant avoir rempli notre mission de notre mieux, il ne nous reste qu'à former des vœux sincères pour la prospérité de notre société; avec cela nous vous adressons, chers amis, nos salutations cordiales et vous donnons une poignée de main.

Lucerne, le 15 août 1886.

Au nom du comité central: Le président, Frédéric Büttler, secrétaire d'état-major. Le 1^{er} secrétaire, J. Weyermann, fourrier-pontonier. Le 2^e secrétaire, X. Widmer, secrétaire d'état-major.

RAPPORT DES SECTIONS.

Aarau. La plupart de nos membres ayant été appelés à la concentration de la cinquième division, les exercices usuels n'ont pas eu lieu. L'été dernier nous avons arrangé pendant quatre matinées de dimanche un tir à conditions qui nous a valu un prix de 50 fr. de la part du département militaire fédéral. (La comptabilité en a été si bien maniée que nous avons jugé à propos de la faire signaler à l'attention du comité central.)

Que dirait-on de l'idée de faire faire un formulaire de diplôme pour les membres honoraires de nos sections? Peut-être il n'y a guère de sections qui en possèdent, et cependant on pourrait s'en

procurer à peu de frais, pourvu que toutes les sections pussent s'entendre là-dessus. C'est un avis, ce n'est pas une proposition ; toujours vaut-il la peine d'attirer l'attention du comité central sur ce sujet.

Caisse, 119 fr. 33 c.

Aigle. La section a eu, l'automne dernier, un tir à prix qui a réussi sous tous les rapports. Ce tir a eu lieu en tenue civile et la caisse a versé la somme de 300 fr.

Amrisweil. Pas de rapport.

Berne. L'année dernière l'état de notre société est resté normal. D'un côté ce fut le tir fédéral, d'un autre les arrangements pour la vingt-cinquième fête de la fondation de notre section qui ont absorbé principalement notre activité. Toutefois nous nous sommes occupés de la fondation fédérale de Winkelried, du monument de Sempach et de l'assurance de nos marqueurs (cibares).

Etat de caisse, 129 fr. 55 c.

Bischofzell. Bon nombre de nos membres ont relâché de leur ardeur d'autrefois ; quelque peiné que nous soyons, nous ne pouvons vous cacher que nos travaux ne sont plus satisfaisants comme auparavant.

Caisse, 42 fr.

Buchs. Pas de rapport.

Bulle. Pas de rapport.

Chaux-de-Fonds. L'activité de la section s'est surtout portée sur les tirs, les courses, et en hiver sur les conférences, le cours d'équitation et généralement sur les principaux points examinés par le comité.

Un local a été choisi et fixé où tous les sociétaires peuvent se rencontrer le soir, à jour fixe ; ils y trouvent tous les journaux militaires.

Caisse, 83 fr. 70 c.

Frauenfeld. Aucun fait saillant n'est survenu. La section s'est occupée de la révision des statuts cantonaux et de la fondation et organisation d'une société de tir au revolver.

Caisse, 125 fr. 92 c.

Fribourg. Nous ne parlerons ici qu'en passant de la fête fédérale, célébrée l'année dernière à Fribourg ; le rapport du comité d'organisation ayant été envoyé en temps et lieu aux sections.

Nous aimons à croire que tous les participants auront emporté un bon souvenir de cette fête patriotique et de notre côté nous n'oublierons jamais les heureux instants qu'il nous a été donné de passer avec nos frères d'armes.

Notre société a concouru également en section au tir fédéral de 1885 ; nous avons constaté au tir de Berne un fait bien regrettable pour notre chère société et que nous croyons devoir signaler au comité central. Une section de sous-officiers s'est présentée à cette

fête avec un contingent de 30 hommes pour le concours en section alors qu'elle n'envoyait que 5 ou 6 participants à notre fête fédérale. Nous croyons dès lors que la proposition du comité central tendant à ce que la célébration de nos fêtes alterne avec les tirs fédéraux soit sérieusement étudiée.

Le comité n'a qu'à se louer de la marche de la section en général, bien que le nombre des membres actifs ait sensiblement diminué par la sortie ou l'exclusion de quelques-uns d'entre eux. La correspondance entretenue avec les sections et tout particulièrement avec le comité central pour la remise des archives a été des plus amicales et nous avons la conviction que l'avenir de notre société est tombé en des mains qui sauront lui maintenir le rang et l'estime qu'elle s'est acquise à juste titre au sein des sociétés fédérales.

Caisse, 350 fr.

Genève. La principale occupation de la société a été la fondation d'une section de tir, motivée par notre rupture avec l'ancienne société de tir de campagne des sous-officiers, actuellement dissoute. Cette nouvelle création a été décidée en octobre 1885 et son règlement adopté en janvier dernier.

Le premier tir a eu lieu le 16 mai avec un plein succès. Nous espérons que ce nouveau rouage aura une bonne influence sur la marche et l'activité de la section. Nous continuons à déplorer le peu d'empressement que mettent les membres à assister aux courses et aux assemblées, et la difficulté que nous éprouvons à augmenter le nombre de nos sociétaires. Tous les efforts du comité doivent tendre à réagir contre cet esprit d'indifférence.

Nous avons vu avec plaisir les efforts du Comité central pour fonder de nouvelles sections couronnés de succès et nous espérons qu'il continuera à se préoccuper de cette importante question. Nous savons que les ressources pécuniaires du Comité central sont restreintes, mais nous ne croyons pas qu'il doive se laisser arrêter par la question d'argent.

Les sections feront certainement les sacrifices nécessaires pour faciliter l'augmentation du nombre des membres de la société fédérale, lequel est loin d'avoir l'importance qu'il devrait avoir. — Nous prions le Comité central d'étudier attentivement la question de la date de la fête fédérale, de manière à permettre à tous nos collègues de participer à celle-ci ainsi qu'au tir fédéral, où nous espérons les recevoir en grand nombre.

Caisse, 1984 fr. 75.

Granges. Il n'y a rien de particulier à relever.

Caisse, 121 fr. 25.

Hérisau. Le nombre des membres s'accroît, ce qui nous fait croire que la section se maintiendra dans la voie du progrès.

Caisse, 329 fr. 95.

Lausanne. Aucun fait saillant n'est survenu pendant cet exercice.

Relativement au concours d'escrime la section de Lausanne demande formellement qu'il soit établi un règlement duquel le jury ne puisse pas s'écarter.

Ce règlement devra traiter spécialement pour chaque arme.

Etat de caisse satisfaisant.

Lucerne. L'année passée n'a point été défavorable à notre section; nous avons à constater un accroissement considérable de sociétaires et par conséquent une participation plus vive aux assemblées et aux courses. La section a répondu chaleureusement à l'appel que le comité de Zurich lui a adressé pour la fondation fédérale de Winkelried, à preuve qu'à ce but elle a fait une offrande notable, pour ne rien dire de l'intérêt le plus vif qu'elle avait toujours porté à la fondation cantonale. Nous avons aussi eu nos jours de plaisir entre autres un bal en uniforme qui a réussi sous tous les rapports. La section s'est chargée de l'administration centrale pour la période de 1885/87 et elle ne manquera pas de faire front à toutes ses obligations.

Caisse, 65 fr.

Montreux. Pas de rapport.

Morges. Pas de rapport.

Neuchâtel. Nous sommes heureux de constater la marche toujours plus prospère de notre jeune section et nous espérons que les succès obtenus en 1885 engageront tous les jeunes sous-officiers à venir grossir nos rangs de manière à ce que nous puissions participer en grand nombre à la fête que nous préparent nos amis de Lucerne!

Caisse, 157 fr. 49.

Unterwald-le-Bas. L'activité de cette section se porte surtout sur les conférences et les exercices de tir et n'oublions pas que dans ces derniers elle a toujours occupé un des premiers rangs.

Caisse, 514 fr. 95.

Unterwald-le-Haut. Cette nouvelle section fondée en 1885 se réjouit d'un bon accueil, surtout dans les cercles militaires, et ne tardera pas à se fortifier. Elle s'est occupée vivement de la fondation fédérale de Winkelried ainsi que de la participation à la fête de Sempach.

Caisse, 27 fr.

Payerne. Pas de rapport.

St-Gall. Au commencement de cette année la section s'est occupée de la fondation d'une section de tir à laquelle se sont intéressés quarante membres environ et l'on espère atteindre par là un double but: en premier lieu on se flatte d'obtenir de bons résultats de tir qui mettront les membres à même de soutenir la concurrence, en second lieu on y voit un moyen efficace pour attirer des sociétaires.

Caisse, 123 fr. 70.

St-Imier. Notre section borne son activité à l'organisation des tirs obligatoires et volontaires, et durant le cours de cette année spécialement, il a été formé dans son sein, conformément à nos statuts, une section de tir, en vue de développer avec plus de succès le goût et la précision du tir, et jusqu'ici nous n'avons eu qu'à nous féliciter de cette innovation.

Sion. Pas de rapport.

Soleure. L'activité de notre section n'a pas été trop grande grâce au comité qui a manqué d'énergie.

Caisse, 181 fr.

Vevey. Bien que dans son activité absolument rien de particulier ne se soit présenté, la section a eu cependant le plaisir de voir grossir le nombre de son effectif.

Wädensweil. Rien de particulier. — Caisse, 27 fr. 15.

Wigger-Surrenthal. Cette section n'existe que depuis peu, de sorte qu'on n'en saurait rien dire jusqu'ici; elle promet cependant malgré la distance qui en sépare les membres.

Winterthour. Pendant le semestre d'été 1885, nous avons fait des exercices de tir et acte de présence à la fête centrale; en hiver, nous avons participé à l'enseignement militaire, donné volontairement par les sociétés d'officiers et de sous-officiers d'ici. Voilà ce qu'en dit le rapport spécial :

L'introduction de pareils cours nous paraît fort recommandable, c'est de la théorie auprès des exercices des corps de cadets, c'est combler la lacune entre les cadets et les recrues, vu que les premiers ne sont que des jeunes gens de 16 ans, qui, dans l'espace de quatre ans, temps où ils seront appelés à l'école de recrues, oublient presque tout ce qu'ils ont appris à l'école de cadets. Ce qui relève en outre la valeur de ces cours, c'est qu'ils sont instructifs, non seulement pour ceux qui les suivent, mais aussi pour ceux qui les donnent; c'est par là que ceux-ci apprennent à connaître les lacunes de leurs connaissances, qu'avec un peu de bonne volonté on peut combler à temps et beaucoup mieux qu'au service militaire, où l'on a assez à faire et où l'on n'est que trop tenté à donner ses heures de loisir au repos et au plaisir. N'arrive-t-il pas que de temps en temps on puisse être appelé à faire temporairement les fonctions d'un supérieur? C'est alors qu'on sera content d'avoir appris quelque chose de plus qu'il n'en faut absolument pour sa charge. Nous ne pouvons passer sous silence l'avantage de fournir à la patrie des soldats instruits; celui qui, avant d'entrer dans la carrière militaire, s'en fait une idée juste; celui qui, à l'avance, en connaît toutes les rigueurs, toutes les difficultés, saura un jour les surmonter et s'y faire avec plus de facilité et sera par là en mesure de donner un bon exemple. Mettons le cas que ces cours soient introduits partout où il y a des sections de sous-officiers, supposons pour les douze grandes sections

une participation moyenne de 50 personnes, pour les autres vingt sociétés moins grandes une participation de 25, cela ferait un bataillon de 1100 hommes (environ 8 % du contingent des recrues annuel) qui ne seraient pas sans savoir à l'époque de leur entrée au service et les officiers supérieurs n'auraient plus de difficultés pour en former les cadres. Ces cours serviraient à planter et à développer l'esprit guerrier que les ennuis de l'école de recrues ne sauraient trop enflammer.

Caisse, 64 fr. 60.

Yverdon. L'étude et les travaux de cet exercice ont été principalement destinés pour la fête de Fribourg.

La course militaire organisée par la société a très bien réussi même au-delà de nos espérances, ensuite du travail que nous avons fait et dont nous avons adressé copie au département militaire fédéral, ainsi qu'au département militaire cantonal; le premier nous a décerné un prix de récompense de 40 francs et le second un prix de 30 francs avec félicitations; nous avons été très satisfaits.

La section marche bien et chaque sociétaire contribue pour sa part à sa prospérité.

Caisse, 240 fr. 12.

Zoug. On ne doit s'attendre à aucune grande activité de la part de notre section; non seulement elle est l'unique du canton, mais ses membres sont beaucoup trop éparpillés; nous espérons néanmoins arranger cet été deux excursions conjointement à des exercices de tir à distance inconnue.

Zurich. Au mois de février notre section avait arrangé une petite fête en famille à laquelle ont assisté 28 membres, qui se sont très bien amusés.

Un cours d'escrime a été fréquenté par 8 membres; tous ont montré du zèle et ont fait des progrès.

Pour l'été nous avons projeté quelques réunions amicales, aussi avons-nous l'intention de faire une excursion *in corpore*.

En général, nous avons lieu d'être contents de la marche de notre section pendant le dernier semestre d'hiver; les esprits semblent se ranimer après quelques années de fâcheuse indifférence, l'aurore d'une nouvelle ère apparaît, d'autant plus que nous surveillerons la marche des affaires, car nous savons trop bien que l'esprit est prompt et la chair est faible, et MM. les sous-officiers, depuis qu'on a prolongé leur service, n'ont guère envie de chercher la société pour travailler; ils aimeraient plutôt se laisser aller, c'est pourquoi il incombera au Comité le devoir d'arrêter toute fainéantise autant qu'il pourra.

Caisse, 175 fr. 18.
